



23% des postes non pourvus aux concours du second degré : revalorisation et prérecrutements ne peuvent plus attendre !

4912 (23%) postes ouverts aux concours de l'enseignement et de l'éducation de la session 2015 n'ont pas été pourvus par les jurys⁽¹⁾, auxquels s'ajoutent les postes libérés par les candidats admis à plusieurs concours.

Le ministère communique sur une amélioration du recrutement depuis 2013⁽²⁾.

Si le nombre d'admis augmente de 12905 en 2013 à 16407 en 2015 (+3502 soit +27%), le nombre et la proportion de postes non pourvus aussi : 1678 postes perdus en 2013 (11,5%) contre 4912 (23%) en 2015.

Les listes complémentaires sont essentielles pour compenser les admissions à plusieurs concours (dans un même champ disciplinaire), mais elles ne compensent pas les pertes de postes dans les disciplines en crise de recrutement⁽³⁾.

Ainsi, l'augmentation des recrutements n'est pas à la hauteur des besoins :

- déficits d'enseignants suite au non remplacement d'un fonctionnaire sur 2 (2008-2012),
- crise de recrutement,
- besoins dus à l'évolution démographique.

L'ensemble des enseignements nécessaires aux élèves et à leur réussite ne peut ainsi plus être assurés toute l'année.

Le gouvernement actuel ne mène pas une politique claire et volontariste en matière de recrutement afin de rendre attractifs nos métiers. S'il ouvre des postes aux concours en nombre, rétablit une décharge de service pour les stagiaires, il ne donne pas les moyens aux ESPE de fonctionner correctement, et diminue de 14% la rémunération des stagiaires l'amenant à 1,1 SMIC pour les certifiés, CPE, PEPS, PLP. Il met en place des Emplois Avenir Professeur pour les boursiers mais supprime les aides spécifiques accessibles aux candidats aux concours. Il demande aux EAP 12h de service en établissement compromettant la réussite de leurs études et du concours et fait le choix d'arrêter le dispositif d'un coup. Il envisage désormais de ne pas rémunérer les stagiaires le jour de la pré-rentrée, le 31 Août !

Il suffit ! Il faut sans attendre que le ministère prenne les mesures indispensables.

Le SNES-FSU, le SNEP-FSU et le SNUEP-FSU revendiquent la revalorisation des salaires et des conditions de travail, la mise en place de véritables pré-recrutements, des aides et des formations pour les étudiants, chômeurs ou actifs qui s'orientent plus tardivement vers nos métiers, des préparations aux concours et une décharge de service pour les AED et les non-titulaires.

Frédérique Rolet, Co-secrétaire générale du SNES-FSU
Jérôme Dammerey, secrétaire général du SNUEP-FSU
Benoît Hubert, secrétaire général du SNEP-FSU

(1) Tableau des résultats des concours de l'enseignement et de l'éducation session 2015 d'après [publinet](#)

Concours session 2015	postes	admis	postes perdus	postes perdus %	Liste complémentaire
CAPES interne	810	796	14	2%	1
CAPET interne	60	59	1	2%	2
CPE interne	65	65	0	0%	0
CAPEPS interne	65	65	0	0%	0
CAPLP interne	295	264	31	10%	5
TOTAL interne	1 295	1 249	46	11%	8
CAPES réservé	1 330	579	751	56%	0
CAPET reserve	218	63	155	71%	0
CPE réservé	100	57	43	43%	0
CAPEPS réservé	85	68	17	20%	0
CAPLP examen professionnel	1 172	577	595	51%	0
TOTAL réservés	2 905	1 344	1561	54%	0
CAPES externe	7 200	6 154	1046	15%	115
CAPET externe	610	528	82	13%	42
CAPEPS externe	800	800	0	0%	0
CPE externe	310	310	0	0%	0
AGRÉGATION externe	1 940	1 725	215	11%	39
CAPLP externe	1 850	1 504	346	19%	105
CAPES 3e concours	209	200	9	4%	29
TOTAL externes	12 919	11 221	1698	13%	330
TOTAL*	21 319	16 407	4 912	23%	338

*hors agrégation interne qui un concours permettant la promotion des certifiés et non le recrutement de nouveaux titulaires.

(2) Le ministère ne compare pas les résultats de la session 2015 avec la session 2014 car cette dernière présentait 2 sessions de concours : l'exceptionnel et le renouvelé. Or les candidats de l'exceptionnel se sont aussi présentés au concours renouvelé, biaisant les chiffres.

(3) Tableau de quelques disciplines en crise de recrutement aux concours externes 2015 d'après [publinet](#)

Disciplines	postes 2015 tout concours	Admis sur liste principale et complémentaire 2015	postes perdus	postes perdus %
Mathématiques	2 344	1718	626	27%
Lettres classiques	356	200	156	44%
Lettres modernes	1 760	1380	380	22%
Anglais	1 790	1405	385	22%
Allemand	509	394	115	23%
Education musicale	262	180	82	31%
Sciences industrielles de l'ingénieur (toutes options)	362	295	67	19%
Génie mécanique (toutes options)	141	95	46	33%
Génie civil (toutes options)	224	100	124	55%
Génie industriel (toutes options)	299	130	169	57%
Génie électrique (toutes options)	81	60	21	26%
Biotechnologie (toutes options)	484	242	242	50%